

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 10 juillet 2020

Date de convocation: 03 juillet 2020

L'An Deux Mille Vingt, le Vendredi 10 juillet, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Gervais, régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la salle des primevères, sous la présidence de Monsieur Richard SIGWALT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23, présents 16, votants 23

<u>Présents</u>: MM SIGWALT Richard, RIOU Marie-Claude, LE CIGNE Johann, LOIZEAU Jean, LANDREAU-BONENFANT Cécile, CROCHET Thierry, SOUCHET Jean, PITAUD Marc, BESSONNET Virginie, CHIRON Pierre, DAVID Karine, EVEILLARD Lydia, OGER Arnaud, LAINARD Delphine, FLEURY Jean-Claude, MAROUSSIE Didier.

Absents et excusés: POTIER Stéphanie ayant donné pouvoir à LANDREAU-BONENFANT Cécile, GUILLOT Bertrand ayant donné pouvoir à RIOU Marie-Claude, MESNEL Sylvain ayant donné pouvoir à CROCHET Thierry, NICOU Audrey ayant donné pouvoir à LE CIGNE Johann, JOINT Dorothée ayant donné pouvoir à LAINARD Delphine, ISAAC Bertrand ayant donné pouvoir à FLEURY Jean-Claude, BATARD Sandrine ayant donné pouvoir à MAROUSSIE Didier.

Secrétaire de séance : LOIZEAU Jean.

VIE MUNICIPALE

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de Madame Jocelyne DESDOUETS, Monsieur Didier MAROUSSIE est installé comme conseiller municipal de la commune de SAINT-GERVAIS.

<u>Elections Sénatoriales dimanche 27 septembre 2020 : désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants</u>

Mise en place du bureau électoral :

Le bureau électoral est composé du Maire ainsi que des 2 conseillers municipaux les plus âgés et les plus jeunes présents à l'ouverture de la séance : Mesdames RIOU Marie-Claude, BESSONNET Virginie, LAINARD Delphine et Monsieur Jean-Claude FLEURY.

Mode de scrutin :

Les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Pour Saint-Gervais, doivent être désignés 7 délégués et 4 suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète.

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, le Maire a constaté qu'une liste de candidats avaient été déposée.

• <u>Déroulement du scrutin</u>:

Chaque conseiller municipal a procédé au vote.

Le dépouillement est réalisé par le bureau électoral :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	23
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	23

• Proclamation des résultats:

La liste menée par Richard SIGWALT est élue.

Les délégués titulaires sont :

Monsieur Richard SIGWALT

Madame Marie-Claude RIOU

Monsieur Johann LE CIGNE

Madame Stéphanie POTIER

Monsieur Jean LOIZEAU

Madame Cécile LANDREAU-BONENFANT

Monsieur Jean-Claude FLEURY

Les délégués suppléants sont :

Madame Karine DAVID

Monsieur Thierry CROCHET

Madame Lydia EVEILLARD

Monsieur Arnaud OGER

Dates à retenir :

- Forum des Associations, samedi 05 septembre 2020, de 14h à 18h, salle de sports des primevères
- Conseil municipal, lundi 14 septembre, 20h

Le Maire Jewel Melewel